

Rédacteur : Bruno MAESTRI  
Date : 21 juillet 2017  
Lieu : Carrière de Roussas

## COMPTE RENDU DE REUNION

<b><u>OBJET :</u></b>	- Carrière des «Badaffres» exploitée par la société GRANULATS DE LA DROME à ROUSSAS et LES GRANGES GONTARDES - Réunion n° 25 du 2 juin 2017 de la Commission de Suivi de l'Environnement.	
<b><u>Participants :</u></b>	M. AMAND Franck M. BOUR Henri M. CAER Arthur M. DASSAUD Jean-Marc M. MAESTRI Bruno M. PIET Jean-Pierre Mme ROBERT Christiane M. SAZIO Bernard M. VIGNAL Roger	: Chef de carrière : Vigneron, riverain de la carrière de ROUSSAS : Chef de production : Riverain : Responsable Foncier et Environnement : Conseiller délégué des GRANGES GONTARDES : Maire de ROUSSAS : Riverain : Adjoint au Maire de ROUSSAS
<b><u>Absents excusés</u></b>	M. CHARMASSON Eric	: DREAL Rhône-Alpes, UID DRÔME - ARDECHE
<b><u>Diffusion :</u></b>	Madame le Maire de ROUSSAS Monsieur le Maire des GRANGES GONTARDES DREAL, Unité Inter-Départementale DRÔME - ARDECHE	

Les sujets suivants ont été abordés :

- Le compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2015 est approuvé.

1) Alimentation en eau

- Granulats de la Drôme informe les participants des difficultés qu'elle rencontre avec le forage de Roussas et des diverses options qui lui ont présentées par l'entreprise de forage Brante pour rétablir la situation.

2) Envois de poussières

- Granulats de la Drôme présente les mesures pour limiter les envois de poussières déjà mises en œuvre depuis mi-2016:
  - Un asperseur est venu compléter le dispositif composé jusqu'à présent de 4 asperseurs.
  - Suppression du stock de sable concassé situé au plus près des riverains ; déplacement réalisé à l'automne 2016.

Et celles à mettre en œuvre sur l'année 2017 :

- Mise en place de 2 asperseurs supplémentaires venant compléter le dispositif.
- Mise en place d'un arrosage automatique sur programmateur pour fonctionnement le week-end ; les travaux sont d'ores et déjà lancés.
- Diminution de la hauteur du stock de sable mixte afin qu'il offre moins de prise au vent ; action réalisée en avril 2017.
- Déplacement de la rampe d'arrosage des chargements de produits finis pour les camions non équipés de bâche, afin qu'elle soit plus facile d'utilisation pour les camions clients qui sortent du site ; action programmée pour l'été 2017.
- Maintien d'un balayage des voies et de la bascule régulier.

**La prochaine réunion de la commission de suivi de l'environnement se tiendra à une date qui sera arrêtée ultérieurement (proposition pour une réunion au mois de novembre 2017).**